

DOSSIER DE PRESSE

CONSEIL GENERAL

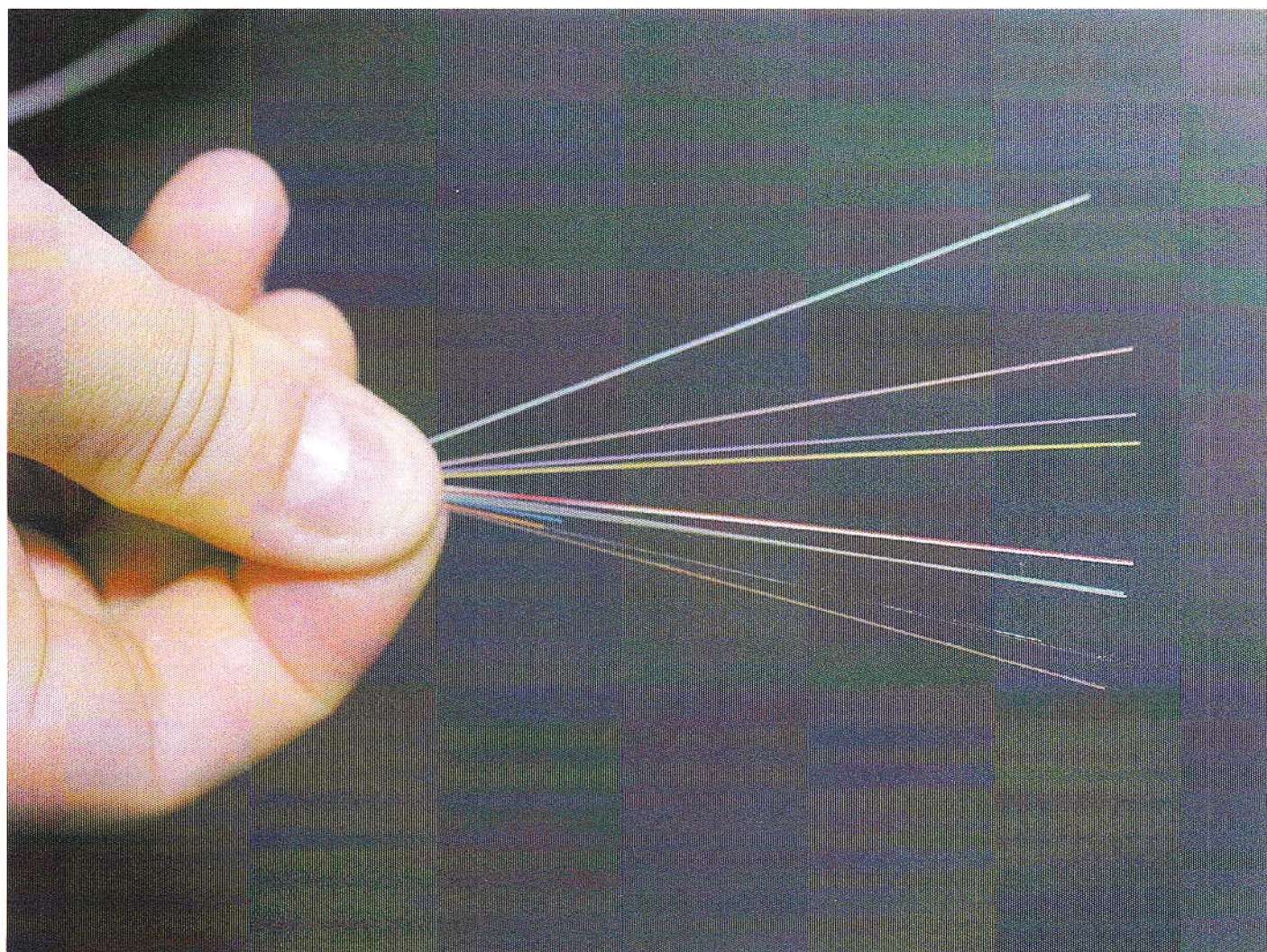
HAUTES-PYRENEES

**Jeudi
16
mai
2013**

Très Haut Débit

Le Conseil Général facilite l'accès des entreprises à la fibre pour favoriser la croissance, la compétitivité et l'emploi

Visite de l'entreprise Toujas & Coll à Tarbes



CONTACT PRESSE :

Baptiste Maurel, Directeur de la communication
Tél. : 05 62 56 78 72 - 06 30 01 98 24 - baptiste.maurel@cg65.fr

DOSSIER DE PRESSE

Le Conseil Général facilite l'accès des entreprises à la fibre pour favoriser la croissance, la compétitivité et l'emploi

Visite de l'entreprise Toujas & Coll à Tarbes



« En facilitant l'accès des entreprises des Hautes-Pyrénées à la fibre, le Conseil Général mise sur le Très Haut Débit pour favoriser la croissance, la compétitivité et l'emploi des Hautes-Pyrénées. Avec le Très Haut Débit, les entreprises des Hautes-Pyrénées auront une longueur d'avance pour développer et exploiter des services innovants. Les Hautes-Pyrénées gagneront très fortement en attractivité. »

Michel PÉLIEU,

Président du Conseil Général des Hautes-Pyrénées

Le Très Haut Débit : un enjeu majeur pour l'attractivité des territoires, un atout vital pour les entreprises

• Un atout vital pour les entreprises

Le Très Haut Débit devient incontournable pour les acteurs de la vie économique locale. Les entreprises des Hautes-Pyrénées ont des besoins croissants en vitesse de navigation, en capacité de téléchargement, en partage d'information ou encore en conférence à distance.

Aujourd'hui, bien que 98% des entreprises de plus de 10 salariés soient informatisées et connectées à Internet, la grande majorité d'entre elles n'a pas accès à des services Très Haut Débit et doit se contenter du même niveau d'offres que les particuliers (soit quelques Mbit/s pour le téléchargement et la mise en ligne de contenus). L'accès à des débits plus importants dans des conditions tarifaires satisfaisantes représente un enjeu de compétitivité pour les entreprises des Hautes-Pyrénées.

L'accès au très haut débit par un réseau en fibre optique est un atout considérable pour les entreprises car il leur apporte une meilleure réactivité par rapport à leur environnement (fournisseurs, clients), une capacité accrue d'étendre leurs marchés, mais également une meilleure maîtrise des coûts (visioconférence, réduction des déplacements, formation en ligne,...). Par ailleurs, le partage d'applications (notamment logicielles) communes à plusieurs entreprises ou entre différents sites d'une même entreprise nécessite des réseaux à très haut débit.

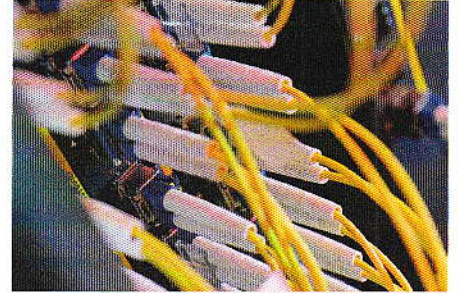


• Un enjeu majeur pour l'attractivité des territoires

Le déploiement du très haut débit constitue un enjeu économique majeur pour l'attractivité des territoires. La qualité des infrastructures, y compris numériques, est fréquemment identifiée comme un élément essentiel de l'attractivité des territoires. Les besoins en très haut débit (au-delà d'un haut débit de qualité) pour les entreprises sont déjà avérés et le deviendront encore plus dans les prochaines années, de manière sensiblement plus marquée que pour le grand public.

Le déploiement de réseaux à très haut débit permet, à court terme, des gains d'efficacité du fonctionnement de nombreux services publics, en particulier dans le domaine de l'éducation et de la santé. Pour améliorer les services offerts aux usagers et rationaliser leur fonctionnement et leurs coûts, les infrastructures numériques à très haut débit sont des supports indispensables à des solutions innovantes efficaces. Le déploiement de la fibre optique dans les zones rurales peut être le vecteur de solutions performantes pour l'amélioration de la qualité des services publics dans ces zones et constituer ainsi un outil majeur d'aménagement du territoire. Le développement des usages du très haut débit est un enjeu sociétal majeur qui nécessite une mobilisation forte et coordonnée des différentes administrations publiques et des collectivités territoriales.

sources : France Très Haut Débit, 2013



Le Très Haut Débit : à quoi cela sert-il ?

Pour mieux comprendre les usages que permet la fibre optique pour les professionnels, en voici quelques exemples :

Le cloud computing (ou informatique en nuage) consiste à déporter des serveurs sur lesquels sont stockés applications et données. Le cloud permet l'accès, aux entreprises, via le réseau, à des ressources informatiques virtualisées et mutualisées.

Pour bénéficier de cette technologie, l'entreprise doit pouvoir disposer de connexions très haut débit pour accéder aux informations concentrées sur les data centers, afin de supporter et fiabiliser les échanges souvent volumineux.

La visioconférence, c'est le téléphone mais avec l'interlocuteur en visuel, grâce à une caméra et à un écran. Cela permet également de travailler simultanément et conjointement sur un même document, sans limite de distance.

La visioconférence est une source d'économies pour les entreprises qui décident de son utilisation entre leurs sites distants ou avec leurs différents interlocuteurs. Les coûts de transport, les frais d'hôtels et frais annexes sont réduits de façon significative.

Le Plan de Reprise d'Activité (PRA) est une réplique des données d'une entreprise nécessaires à la remise en route des systèmes (basculement sur un système de relève), en cas de défaillance d'un centre de données suite à un évènement majeur tel qu'un incendie, une inondation, un virus.... La fibre optique permet de relier en temps réel ces infrastructures délocalisées.

DOSSIER DE PRESSE

Le Conseil Général facilite l'accès des entreprises à la fibre pour favoriser la croissance, la compétitivité et l'emploi
Visite de l'entreprise Toujas & Coll à Tarbes

Le Conseil Général facilite l'accès des entreprises au Très Haut Débit

• Le Conseil Général, chef de file de l'aménagement numérique

Le Conseil Général s'est engagé dans une politique volontariste en faveur de l'aménagement numérique des Hautes-Pyrénées pour tous : entreprises, services public et particuliers. Pour relever ce défi, le Conseil Général a construit un réseau départemental haut débit, dans le cadre du contrat de Partenariat Public Privé (PPP) avec la société Hautes-Pyrénées Numérique. Le réseau départemental a vocation à couvrir les zones blanches en haut débit, desservir les zones d'activités en Très Haut Débit et favoriser le dégroupage de certains Nœuds de Raccordement d'Abonnés). La solution retenue est multi-technologie : fibre optique, radio et satellite.

En 2011, le Conseil Général a décidé de se doter d'une vision stratégique et partagée à long terme sur la desserte numérique à Très Haut Débit des Hautes-Pyrénées afin de favoriser la cohérence des initiatives publiques et leur articulation avec les investissements privés. Il a décidé d'élaborer son Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN). Il définit un projet d'aménagement d'un réseau à très haut débit tenant compte des usages et des besoins.

• Le Conseil Général, rend la fibre plus accessible aux entreprises

26 zones d'activités reliées à la fibre

Le Conseil Général des Hautes-Pyrénées, sa Régie publique Hautes-Pyrénées Haut-Débit et la société de projet Hautes-Pyrénées Numérique ont bâti une infrastructure numérique desservant aujourd'hui en fibre les 26 zones d'activités des Hautes-Pyrénées.

250 000 € pour la prise en charge d'une partie des coûts d'installation

Jusqu'à aujourd'hui, la fibre optique était considérée comme une technologie élitiste, souvent réservée aux grandes entreprises. Les frais de raccordement à la fibre étant un frein au raccordement des entreprises (les frais de raccordement en fonction de la distance peuvent représenter pour les entreprises plusieurs milliers d'euros), le Conseil Général a décidé de prendre en charge une partie des coûts d'installation (**selon conditions d'éligibilité**).

En raison de leurs besoins en constante évolution, les professionnels raccordés à la fibre gagnent à la fois en performance et en optimisation de leurs factures télécom. Les professionnels bénéficient aussi d'une offre financière exclusive.

• Exploiter tout le potentiel de la fibre optique

La fibre optique présente un avantage déterminant, le débit chez l'utilisateur ne dépend pas de la situation géographique de ce dernier par rapport au central télécom à proximité. C'est l'utilisateur qui choisit son débit uniquement au regard de ses besoins et de ses possibilités.

On y enregistre aussi un taux de disponibilité beaucoup plus élevé. En cela, la fibre optique offre une meilleure qualité de service et la possibilité d'accéder à des solutions évolutives, avec des débits illimités et des usages innovants.

Comment ça marche ?

Un N° Vert
0 811 56 65 65
accessible de 8h à 18h
pour toutes informations

Si l'entreprise a déjà un opérateur : c'est celui-ci qui contactera directement la société de projet Hautes-Pyrénées Numérique pour le raccordement de l'abonné ;

Si l'entreprise n'a pas d'opérateur, Hautes-Pyrénées Numérique étudiera la demande et proposera une liste d'opérateurs validés.

DOSSIER DE PRESSE

**Le Conseil Général facilite l'accès des entreprises à la fibre
pour favoriser la croissance, la compétitivité et l'emploi
Visite de l'entreprise Toujas & Coll à Tarbes**

La fibre optique permet aux PME et TPE d'accéder à des services initialement destinés aux plus grandes entreprises et qui correspondent à l'évolution de leurs besoins :

- Téléphonie (*lignes téléphoniques avec fonctions de standard avancé, convergence fixe/mobile/messagerie*)
- Application en mode cloud computing
- Visioconférence
- Adresse email
- Hébergement
- Nom de domaine
- Outils collaboratifs (agendas, documents...)
- Sauvegarde en ligne...

Pour les professionnels, ces usages sont rapidement devenus essentiels car ils contribuent au quotidien à la performance de l'entreprise, en apportant réactivité et compétitivité. Ces caractéristiques sont donc étroitement liées à l'équipement télécom de l'entreprise.

• **Le réseau d'initiative public développé par le Conseil Général : développement d'opérateurs locaux et d'offres concurrentielles**

Le Conseil Général a engagé un dialogue approfondi avec ses partenaires opérateurs télécom, via son partenaire Hautes-Pyrénées Numérique.

En tant qu'infrastructure publique, Hautes-Pyrénées Haut-Débit et son partenaire Hautes-Pyrénées Numérique s'engagent au bon fonctionnement du réseau public. Elles mettent en œuvre les dispositifs nécessaires pour fournir un service de qualité aux entreprises, sur un réseau soigneusement entretenu.

Les prestations de conseil et d'accompagnement sont autant d'outils concrets pour contribuer au développement économique du territoire. Chaque professionnel peut ainsi choisir le produit Très Haut Débit qui semble le plus adapté à son entreprise, ses besoins et ses projets : c'est la possibilité pour tous les professionnels d'avoir accès à une technologie évolutive et souple, incontournable pour les usages actuels en télécommunication. La nouvelle génération de fibre optique offre des possibilités incomparables, pour les professionnels et leurs contacts (clients, partenaires...). Les opérateurs télécom, partenaires du réseau numérique Départemental, sont ainsi présents pour accompagner chaque entreprise qui le souhaite dans l'étude de ses besoins et de sa solution Très Haut Débit.

La construction du réseau d'initiative publique favorise le développement d'opérateurs locaux encrés dans l'économie locale et d'offres concurrentielles permettant des prix plus bas.

Aujourd'hui, plus d'une dizaine d'opérateurs dont deux bigourdans (SEB TELECOM et PYRENEES TELECOM) sont présents sur le réseau Départemental.



DOSSIER DE PRESSE

Le Conseil Général facilite l'accès des entreprises à la fibre pour favoriser la croissance, la compétitivité et l'emploi
Visite de l'entreprise Toujas & Coll à Tarbes

TOUJAS & COLL : Une entreprise impliquée dans l'économie locale depuis plus de 80 ans se raccorde à la fibre optique

Entreprise locale créée par l'association de Robert Coll et de Jean Marie Toujas, Toujas & Coll n'a cessé de se développer depuis 1929.

Forte de ses 300 collaborateurs, elle représente un Chiffre d'Affaires de 65 millions d'Euros et intervient dans son secteur de prédilection : le Bâtiment. Ses principales activités restent :

- le négoce de matériaux et de Bricolage (5 agences sur Tarbes, Argelès-Gazost, Lourdes, Soumoulou et Pau),
- la production de granulat (2 carrières : SOCARL et Bagnères Matériaux) et de bétons (5 centrales sur les Hautes-Pyrénées et le Béarn)
- Plusieurs autres unités de production complètent l'activité du groupe (2 usines de fabrication de blocs, une unité de charpente, une usine de béton précontraint et 2 usines de béton armé).

L'adhésion à l'enseigne Bigmat a apporté la force d'un réseau d'indépendants fort de plus de 300 points de vente.

L'arrivée d'Alain Coll, 3^{ème} génération d'entrepreneur de la famille, en tant que président confirme l'implication locale et la pérennité de l'entreprise.

• Le Très haut Débit : une aide indispensable à cette évolution

En évolution perpétuelle, l'entreprise TOUJAS & Coll dispose aujourd'hui d'outils technologiques qui ne cessent de progresser. La multiplicité des sites, l'évolution des logiciels et la demande croissante de sécurité ont encouragé Toujas & Coll à rejoindre le réseau numérique Départemental, grâce à la fibre optique, présente à proximité de certaines de ces entités.

L'apport de nouveaux services permet, ainsi, une meilleure productivité, des échanges sécurisés et des perspectives de mutualisation voix et données.

Le choix de la fibre optique s'est imposé à cette entreprise bigourdane implantée dans son temps et dans sa région ouvrant ainsi la voie aux autres PME.

Le Très Haut Débit est désormais accessible aux petites et moyennes entreprises du département des Hautes-Pyrénées.



CONTACT PRESSE :

Baptiste Maurel, Directeur de la communication
Tél. : 05 62 56 78 72 - 06 30 01 98 24 - baptiste.maurel@cg65.fr